

Mairie Infos

Bulletin d'informations municipales

N° 263 - Septembre 2013

Mairie d'Elliant - BP 3 - rue Brizeux - 29370 ELLIANT
02 98 10 91 11 - Fax: 02 98 94 12 22 - Courriel : <u>accueil@elliant.fr</u>
Horaires : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h, fermé le mercredi après-midi - Samedi : 9 h - 12 h

Vous pouvez consulter le bulletin municipal en ligne sur le site Internet de la commune : www.elliant.fr

LA FIN DES TRAVAUX A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

Commencés en juillet 2012, les travaux d'extension, d'amélioration et de remise aux normes de sécurité et d'accessibilité se sont achevés, comme prévu au calendrier, pour la rentrée de septembre 2013. Les travaux se déroulant dans un site occupé, la réunion hebdomadaire avec l'architecte Hervé de JACQUELOT, les élus, la directrice de l'école, les services techniques et les entreprises ont permis à ces dernières de travailler de façon très sécurisée en favorisant les mercredis et vacances pour les travaux bruyants.



La remise aux normes d'accessibilité a nécessité la pose d'un ascenseur qui dessert les classes à l'étage et la sécurisation des accès de l'école avec la création d'une nouvelle entrée.

La remise aux normes de sécurité a demandé une restructuration de la chaufferie, un encloisonnement de la cage d'escalier et l'électricité a été entièrement revue.

«L'entrée principale, rue de Gorrequer

Dans le bâtiment existant, ce sont $1000m^2$ de surfaces qui ont été restructurées, les travaux d'amélioration portant sur le confort acoustique avec pose de sols souples et de faux plafonds, et sur le confort visuel avec des luminaires qui améliorent l'éclairage et de nouvelles peintures aux murs. La création d'une ventilation dans les locaux participe également au confort sanitaire du bâtiment ainsi que la création de blocs sanitaires à tous les niveaux.

Les travaux d'extension, de 120 m², ont permis la création d'une classe supplémentaire, d'une salle de réunion pour l'équipe enseignante et d'un bureau pour la directrice. A cela s'ajoute également la construction d'un préau sur la cour de 86 m² qui pourra, si besoin, être transformé en salle de classe et de 2 petits préaux de chaque côté de l'entrée principale.





A l'ouest de l'école, l'accueil périscolaire disposera de locaux spacieux avec un accès spécifique.

En 2014, lors de la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires, ces nouvelles surfaces seront pleinement utilisées.

L'accueil périscolaire

L'ensemble de ces travaux avec le ravalement du bâtiment donnent à l'école élémentaire publique une harmonie et un cachet que vont découvrir les écoliers à la rentrée et aussi de bonnes conditions pour bien travailler!

L'école, rue Pasteur >



INFOS MUNICIPALES

<u>DERNIER DELAI</u> pour recevoir les articles pour le bulletin d'octobre : <u>17 septembre.</u> Au delà de cette date, l'article sera soit refusé soit reporté au mois suivant.

Les grands chantiers communaux... Suite



• La Zone d'Aménagement Concerté (KERHUELLA)

Avec les beaux jours, les travaux de viabilité avancent plus vite que prévu et le principe de l'aménagement se dessine, peu à peu.

Après la mise en place des réseaux dits « humides » (eaux pluviales, assainissement, eau potable), c'est au tour des autres réseaux dits « souples » (électricité, éclairage public et gaz) d'être

enfouis.

Le muret de pierres sèches construit aux abords de l'école

maternelle donne un aspect champêtre à la future voie d'accès, à partir de la rue Pasteur.

L'avancement plus rapide des travaux va permettre aussi à la SAFI de concrétiser la réservation des lots plus tôt que prévu afin de permettre aux futurs acquéreurs d'anticiper leur projet de construction, à l'automne.

Contact : SAFI (Nicolas JOUSSET n° tél : 02 98 76 21 30).





Le projet prend quelques mois de retard avec une première consultation des entreprises qui n'a pas permis de rester dans l'enveloppe financière annoncée par le cabinet Liard et Tanguy, maître d'oeuvre et lauréat du concours. Les économies vont être recherchées sans dénaturer le projet et une nouvelle consultation va être lancée à la rentrée. Celle-ci devrait déboucher sur une signature des marchés, en fin d'année et un démarrage des travaux, début 2014.

Les chantiers communaux

• La place de la mairie retrouve un air de jeunesse!

Après la mise en place de sanitaires automatiques par la société MPS (Michel Planté Systèmes) de Josse (40) et la rénovation du préau : peinture par Félix Le Guyader d'Elliant et sols par la société Bleumiou Jardin de Quimper ; les services techniques ont aussi apporté leur contribution en installant de nouvelles jardinières, des bancs : une « touche verte » qui, nous l'espérons, sera appréciée et surtout **respectée**.



Travaux importants sur le réseau d'eau potable

Dans le cadre de son programme 2013 d'amélioration de son réseau d'alimentation en eau potable, la commune va engager, dès la rentrée, d'importants travaux sur son réseau :

- par le renforcement de la canalisation entre **Quillien et Croas Hent Kerangagne**, avec la suppression du réseau en terrains privés ;
- la mise en place de compteurs de sectorisation permettant de repérer les fuites rapidement ;
- la mise en place d' hydrostabilisateurs pour réguler la pression.

Ces travaux ont pour objectifs premiers de sécuriser le réseau afin de réduire les fuites avec la mise en place de dispositifs de recherche efficaces.

Ces travaux confiés, après consultation des entreprises, à l'entreprise TRAOUEN de Bannalec seront pilotés par le Bureau d'Etudes Artelia de Ploemeur (56), maître d'oeuvre de l'opération, sous l'oeil expert de notre société fermière, la SAUR.

Restaurant scolaire - ABONNEMENT

Cette année encore, chaque famille est invitée à compléter l'abonnement au restaurant scolaire, par enfant et pour toute l'année scolaire. En cas de changement de planning, la famille devra prévenir 15 jours à l'avance le restaurant scolaire par téléphone au 02 98 94 11 02 ou par courriel : cantine.scolaire0916@orange.fr





TRÉSOR PUBLIC Facturation scolaire et périscolaire

Pour bénéficier du tarif réduit en fonction des ressources du foyer (3 barêmes : - 15%, -30%, -50%) les familles doivent en faire la demande au moyen d'un imprimé disponible en mairie, accompagné de l'avis (ou des avis) d'imposition ou de non imposition. Les avis 2012 seront pris en compte pour les facturations à partir du 1er janvier 2014.

Vous pouvez régler les facture par prélèvement automatique. Les formulaires de demande de prélèvement sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site de la mairie.

Ateliers Théâtre pour enfants et adolescents

Christiane RAVENEL, ancienne intervenante théâtre sur le pays Bigouden et à l'origine de plusieurs festivals théâtre enfants, souhaite mettre en place, à partir du mois d'octobre, des ateliers théâtre enfants et adolescents sur la commune d'Elliant.

Pour tous renseignements et pré inscriptions, une réunion aura lieu le lundi 16 septembre à 20h, salle polyvalente. Contact: 06 64 79 72 04 (Christiane RAVENEL)



Logement communal

La commune propose à la location un appartement T3 de 60 m² composé d'un séjourcuisine, de 2 chambres, d'une salle de bains, d'une cave et d'un grenier. Le logement est situé au rez-de-chaussée d'un petit collectif de 2 appartements au 4, rue Pasteur et est équipé d'un système de chauffage électrique. Le loyer est de 435,34 €.

Repas des anciens

Le traditionnel repas des anciens aura lieu le dimanche 6 octobre à 12h30 au restaurant le Mélénick. Toutes les personnes de 70 ans et plus sont invitées à y participer.

Comme l'an passé, afin de prévoir le nombre de repas à commander, il est demandé aux participants de s'inscrire préalablement en mairie avant le 28 septembre au 02 98 10 91 11.







Ma ruche : je la déclare !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE La localisation des ruches est un outil indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. La déclaration annuelle permet cette localisation. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la première ruche.

Comment déclarer ses ruches?

Chaque apiculteur doit la faire une seule fois entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année, directement la deuxième déclaration) par Internet http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure ou auprès du GDS par une déclaration « papier ». Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*01 (disponible sur le site internet http://vosdroits.service-public.fr/pme/R15642.xhtml ou demande à votre GDS départemental.)

Il est conseillé de la faire à l'automne, après le mise en hivernage : cela permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cependant, il ne faut pas attendre le dernier moment ; la déclaration risquerait de ne pas être prise en compte pour l'année en cours.



Nouvelle activité à Elliant

Couchouron couverture-zinguerie a ouvert le 15 juillet 2013 à Elliant au 4, cité Stang Louvard. Couvreur, fort de 9 ans d'expérience en entreprise à Quimper et ses alentours en patrimoine et monuments classés, a décidé de vous faire bénéficier de son savoir-faire sur vos entretiens ou réparation de toiture. Cet artisan couvreur vous propose ses services pour l'entretien et la rénovation de votre patrimoine. Devis gratuit. Contact: 02 56 10 44 93.

Le gaz naturel dans le bourg d'Elliant

Les travaux de pose du réseau sont maintenant presque achevés dans la ZAC de Kerhuella. Ainsi, toutes les parcelles seront prochainement équipées d'un raccordement au gaz naturel : un avantage certain qui permettra aux futurs acquéreurs d'atteindre en toute simplicité les objectifs fixés par la Réglementation Thermique 2012, grâce à des

solutions performantes couplées à une énergie renouvelable.

Le déroulement des travaux de desserte du bourg et le tracé du futur réseau vous seront présentés à l'occasion de la réunion publique qui aura lieu le jeudi 10 octobre à 18h30 à la salle polyvalente.

Pascal KERLOC'H (02 98 76 83 42 ou 06 03 77 81 93), interlocuteur GrDF pour les particuliers, et Alain FORICHER (02 98 76 80 23 ou 06 70 76 38 62), interlocuteur GrDF pour les professionnels, sont d'ores et déjà à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Ils sauront aussi vous conseiller sur des solutions au gaz naturel économiques et performantes, adaptées à vos besoins en matière de rénovation ou de construction neuve, sur les aides et subventions disponibles pour l'installation d'un chauffage au gaz naturel,...



<u>Chiens dangereux – PERMIS DE DETENTION</u>

La loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux prévoit que les propriétaires ou les détenteurs de chiens d'attaque (1^{ère} catégorie) et de chiens de garde et de défense (2^{ème} catégorie) doivent obtenir un permis de détention.

Le permis est délivré par le Maire sur présentation des pièces suivantes :

- Attestation spéciale d'assurance garantissant la responsabilité civile du détenteur du chien.
- Attestation d'aptitude à la détention d'un chien de 1ère ou de 2ème catégorie (liste des personnes habilitées à délivrer cette attestation disponible en mairie et sur le site www.finistere.pref.gouv.fr (rubriques : vos démarches, police administrative, chiens dangereux)
- Certificat d'identification de l'animal (n° de tatouage ou de puce)
- Certificat de vaccination antirabique en cours de validité
- Certificat vétérinaire de stérilisation (uniquement animaux de 1ère catégorie)
- Évaluation comportementale de l'animal effectuée par un vétérinaire habilité

En cas de défaut de permis de détention et après mise en demeure de régulariser la situation sous un mois restée sans effet, le Maire peut engager une procédure de retrait du chien et si nécessaire, faire procéder à son euthanasie.

F <u>Informations destinées aux propriétaires d'arbres poches des lignes</u> <u>électriques : l'élagage est une action indispensable</u>

les branches d'un arbre situé à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles approchent à moins d'un mètre! Elle peuvent provoquer des coupures de courant, la rupture de câbles ou entrainer des accidents corporels graves.

Il est donc nécessaire d'élaguer ou faire élaguer la végétation située à proximité des lignes électriques.

Qui est responsable?

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain lorsque les branches surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés, fossés). Dans ce cas, on peut confier l'élagage à une entreprise spécialisée ou effectuer l'élagage soi-même.

L'élagage est à la charge d'ERDF lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, ERDF réalise l'élagage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité. Au préalable chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'élagueur, prestataire d'ERDF, de son intervention.

Le bon conseil : élaguer régulièrement votre végétation

Une fois l'élagage de la végétation effectué, ERDF recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

Une cavalière prometteuse (suite)

Rappelez vous, dans le mairie infos du mois de juin, on vous avait présenté Anaïs GUEGUEN. Nous avons le plaisir de vous informer qu'elle vient de remporter, lors du Championnat de France CSO As Poney 2 D Excellence à Lamotte Beuvron (41), la médaille de bronze. Félicitations à Anaïs pour cette performance!



Message de l'ADMR : Rapport moral présenté à l'assemblée générale d'Elliant et sa région le 24 juin 2013

L'année 2012 a été marquée par des événements très importants. La comptabilité, facturation, paie ont été prises en charge par la société d'Est en Ouest qui, à ce jour, peine encore à assurer un service de qualité. Onze associations ADMR du sud-est finistérien se sont regroupées. Cette structure grâce au recrutement de deux professionnelles nous accompagne dans l'administration et la gestion du personnel. Ces transferts modifient grandement le quotidien de l'association, demandent un fort engagement des membres bénévoles et un surcroît de travail pour le personnel administratif. Fort heureusement, grâce à la diligence de la municipalité elliantaise, les conditions de travail au niveau du siège social de l'association se sont améliorées.



Etat-Civil de fin mai, juin et juillet

Naissances

Nael HARICH, Kernavenan, le 31 mai

Elizabeth GELE, Kervilaouen, le 7 juin Pacôme ROBERT, Kerdaenes, le 7 juin Awen LE MEUR, Ty Caro, le 14 juin Annabel-Lee GLOANEC, Keryannick, le 15 juin Léa BARON, Kerhuon, le 8 juillet Alyzia YAOUANC, résidence Chalonic, le 10 juillet Alexandre BURIEL, rue Chalonic, le 28 juillet Robin LE GUILLOU, Kervigouden Bois d'Elliant, le 29 juillet

Décès

Marie LE NAOUR née FURIC, rue Chalonic, le 1er mai Alain BOLLORE, rue Chalonic, le 23 mai



<u>Pharmacies de septembre</u>

	7	ROUCHON– Tregourez – 02 98 59 12 22
	14	TRICHET –Elliant – 02 98 94 18 23
	21	DENIEL PAUGAM– Riec Sur Belon – 02 98 06 94 42
	28	CHICOY – Rosporden – 02 98 59 20 48
	Le 5 octobre	BUREL – scaër – 02 98 59 40 65

MEDECIN DE GARDE **COMPOSEZ LE**

Ce service vous donnera le nom du médecin de garde de votre secteur

Les personnes qui souhaitent obtenir les coordonnées d'une pharmacie de garde peuvent également utiliser le numéro audiotel "3237". Grâce à un automate, ce numéro indique les trois pharmacies de garde les plus proches de la commune demandée par l'appelant.

INFOS DE CCA



Action « Radon et Santé CCA » - Campagne de mesure du radon

Une nouvelle campagne de mesure du radon pendant l'hiver 2013-2014

La CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) du Finistère, retenue sur un appel à projets de l'INca (Institut National du Cancer), a mené deux campagnes de



distribution de kits radon les hivers 2011/2012 et 2012/2013 sur le territoire de CCA. Elle a tenu des permanences sur la commune d'Elliant, où des kits ont été distribués gratuitement à chaque habitant

La distribution, qui s'adresse à tous les habitants, leur permet de réaliser une mesure dans leur logement.

Le radon est un gaz d'origine naturelle, inodore et incolore. Il est présent dans les sols granitiques de notre région et peut entraîner des risques reconnus de cancer du poumon.

La CLCV assurera de nouvelles permanences à Elliant de mi-octobre 2013 à fin février 2014, pour informer les habitants intéressés et leur distribuer les kits radon. Les dates seront fixées avec la mairie en septembre pour le mois d'octobre. Les mois suivants, vous pourrez vous renseigner auprès de l'accueil de la mairie pour connaître les dates de distribution. Si vous ne pouvez vous y rendre, vous pourrez vous présenter à une autre permanence d'une commune de CCA. Chaque mairie aura le planning mensuel des dates et lieux de permanences des 9 communes.



FERMEE LE MARDI Tél: 02 98 10 90 13.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS : le lundi 7 octobre.

Inscription obligatoire au plus tard la semaine précédente au 02 98 50 50 17.

LE SERVICE JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS

« Les Petits Diables » chemin de Carn Zu. Tél. : **02 29 20 10 17 du mardi au vendredi** Mail : alsh.elliant@orange.fr

RENCONTRE EXPO PHOTOS

Si cet été votre enfant a participé à un camp et/ou a fréquenté le centre de loisirs. Nous vous invitons à une RENCONTRE EXPO PHOTOS, **le vendredi 11 octobre à 18h30 au centre de loisirs** pour se retrouver et échanger sur les vacances. Toute la

famille et les amis sont invités.

MERCREDIS DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE

Le centre accueille les enfants à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas, de 9 h à 17 h (service d'accueil à partir de 7 h 30 et jusqu'à 19 h).

Les activités sont présentées aux enfants chaque matin lors de la « réunion » au cours de laquelle ils ont la possibilité de s'inscrire aux activités et d'en proposer d'autres. Ce programme peut être aménagé en fonction de la météo.

Les enfants ont le choix entre diverses activités manuelles et artistiques, jeux aux cabanes, visites aux ânes, jardinage, cuisine, jeux sportifs, etc.

Modalités d'inscription

- Fiche de renseignements et d'autorisation à refaire à la rentrée pour l'année scolaire 2013/2014,
 à remplir pour chaque enfant, disponible au centre de loisirs et en mairie
- Coupon d'inscription
- Fournir un certificat médical de non contre indication aux activités physiques et sportives
 - * **Les mercredis** : programme prévu sur 2 mois (disponible en mairie, au centre et à la maison de l'enfance). Possibilité d'inscription au centre de loisirs, à la maison de l'enfance ou à la mairie, au plus tard le mardi à 12h précédent le mercredi.
 - * Les petites vacances : programme distribué dans les écoles.

Pour une meilleure organisation, nous vous proposons en plus de l'inscription habituelle des petites vacances, <u>une inscription pour les enfants qui viendront **tous les mercredis** de l'année 2013/2014. Il sera toujours possible de modifier ces inscriptions au plus tard le mardi précédant le mercredi concerné.</u>

<u>Inscriptions pour les mercredis</u>: merci de prévenir de l'absence de votre (vos) enfant(s) au plus tard le mardi précédent le mercredi, jusqu'à 12h dernier délai. Si vous prévenez après le mardi 12h, la journée ou la demi-journée sera facturée.

INFOS PROCHAINES VACANCES

Ouverture du CLSH **pour les vacances de la Toussaint** : du lundi 21 octobre au jeudi 31 octobre. (**fermé le 1er novembre**).

AIDE AUX LEÇONS

Avec la reprise de l'école, le service d'aide aux leçons reprend de l'activité : nous recherchons donc à nouveau des bénévoles (étudiants, grand-parents...) pour pouvoir poursuivre ce service auprès des enfants en difficultés de l'école primaire publique. Il n'y a

pas besoin d'avoir une formation spécifique. Cette aide a lieu le lundi et le jeudi de 17h à 17h45 sous la coordination de Grégory. Renseignements auprès de Gregory à l'accueil de loisirs 02 29 20 10 17 ou à la Maison de l'Enfance à partir de 16h30 au 02 98 94 10 42.



7 Rue de la Mairie 202 98 94 19 20 salle des sports 202 98 10 91 73

multimedia.elliant@wanadoo.fr

Retrouvez les actualités de l'Espace Jeunes sur le site de la commune : http://www.elliant.fr à la rubrique Enfance Jeunesse.

Accueils ouverts de l'Espace Jeunes

En période scolaire, les accueils ont lieu : **le mercredi** : Salle des sports de 14h00 à 15h30 ; Espace Jeunes de 15h30 à 17h30, **le vendredi** : Espace Jeunes de 17h30 à 19h00, **le samedi** : Espace Jeunes de 14h00 à 17h30.

Pour participer aux activités, une inscription annuelle est obligatoire (A DEMANDER AUPRES DE L'ANIMATEUR).

Quelles activités peut-on pratiquer ?

A la salle des sports : Pratique libre de sports [Foot, Badminton, Tennis, Ping-pong, Volley, Handball, Basket...]

A l'espace jeunes : Activités multimédia (jeux en réseau, musique assistée par ordinateur, photo numérique, ...), Jeux de société, Carom, Billard hollandais, Billard, Baby foot,...

LA VIE DES ASSOCIATIONS

BUREAU DES ASSOCIATIONS - 7, rue de la Mairie - Tél. : 02 98 94 19 20

mail: multimedia.elliant@wanadoo.fr

EASYNAT"

EASYNAT

Les inscriptions pour la nouvelle saison de natation se dérouleront le samedi 7 septembre de 10h à 12h à la salle polyvalente et le 14 septembre de 11h à 12h à la piscine de Rozanduc. Les tests pour les nouveaux nageurs auront lieu le 14 septembre à la piscine de Rosanduc de 11h à 12h. Les cours reprennent pour tous le mercredi 18 septembre.

GRIBOUILLART



Initiation et perfectionnement en arts plastiques, réservé aux élèves du CP à la 3ème. Renseignements et inscriptions le samedi 14 septembre de 10h à 12h, à la salle polyvalente. Informations : Lionel BOTTE au 06 71 05 95 68.

AIKIDO



Les cours reprendront le mardi 3 septembre au dojo elliantais. Les cours ont lieu le mardi et le vendredi de 18h30 à 20h15.

Tarifs : adulte : 120 €. 100 € pour les moins de 18 ans.

Contacts : Président : 06 70 50 53 35 ; secrétaire : 06 60 92 52 09 ; professeur : 06 82 01

45 94. Les premiers cours sont gratuits!

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE SEPTEMBRE

(disponible sur le site de la mairie, rubrique agenda)

Samedi 31 août - 10 ans de Bro Marc'Houarn (Dentelles et Mécaniques)

- Fête foraine en journée et courses pour les enfants

Dimanche 1er - Fête foraine

- Portes ouvertes de Généalogie en Cornouaille de 9h à 18h, salle Ste Odile

Jeudi 5 Assemblée générale de Musiques au Pays Mélénick à partir de 19h
 Vendredi 6 Inscription aux cours de Musiques au Pays Mélénick de 19h à 21h
 Samedi 14 Loto du club de foot les Mélénicks, en soirée à la salle des sports

Lundi 23 Don du sang de 15h à 19h à la salle polyvalente

Dimanche 29 - Pardon de la chapelle St Michel, le matin à la chapelle

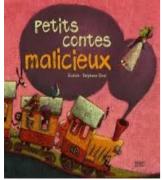
- Randonnée familiale avec les ânes organisée par Keryâne de 10h à 16h

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

4, rue Brizeux - 29370 ELLIANT - 02.98.94.14.79 Mardi 15h30-18h00 - Mercredi 14h00-16h00 Samedi 10h00-12h00 - Dimanche 10h30-12h00

Septembre 2013

L'actualité de la bibliothèque est consultable sur notre site: http://bibliotheque.elliant.free.fr

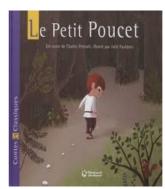


©Mila jeunesse

« Petits contes malicieux « Gudule

Contes du monde entier. grinçants, drôles ou malins : Moitié-poulet, Le Cadeau du calife, Le Gourmand... Dans chacun des dix contes de cet album, se glisse un message de sagesse. Au lecteur de savourer ces histoires adaptées de récits du monde entier pour en tirer le meilleur.

Conte Enfants



©Magnard jeunesse

« Le petit poucet » **Charles Perrault**

Il était une fois un bûcheron et une bûcheronne qui avaient sept enfants, tous garçons. Quand le dernier vint au monde, il n'était guère plus gros que le pouce, ce qui fit qu'on l'appela le petit Poucet...

Conte Enfants



©De La Martinière

« Enfants d'ailleurs racontés aux enfants d'ici » **Caroline Laffon**

Présente aux enfants français les différents modes de vie à travers la description coutumes vestimentaires, alimentaires, scolaires. etc. d'enfants d'autres pays.

Doc Jeunesse



©Gallimard jeunesse

Enfants d'ici, parents d'ailleurs » **Carole Saturno**

L'ouvrage dresse une histoire de l'immigration en France introduisant chaque immigration par le récit d'un enfant d'aujourd'hui, mêlant vie quotidienne, mémoire et histoire accompagnée de repères historiques économiques.

Doc Jeunesse



©Bayard jeunesse

«Ca sert quoi les parents»

Une quarantaine de questions issues d'ateliers menés en collaboration avec élèves de classe primaire et leur professeur et soumises ensuite à spécialiste du sujet.



Doc Jeunesse ©Castor poche-flammarion

« C'est rentrée!» Magdelena

C'est le premier jour de classe pour Léo, Noé, Ana et les autres. Ils sont intimidés par cette nouvelle école, ces nouveaux amis et cette nouvelle maîtresse.

Roman Enfants

LES BEBES LECTEURS

La bibliothèque municipale d'Elliant organise une séance bébés lecteurs le jeudi 12 septembre 2013 de 9h30 à 10h15. Elle est destinée aux enfants de moins de 3 ans, accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.



Les tout-petits manipulent les livres, écoutent des histoires, des comptines,...mais c'est aussi un temps d'échange pour les adultes autour de l'enfant et du livre.

Les réservations peuvent se faire sur place ou par téléphone, dans la limite des places disponibles.